



Grenoble, le 12 mars 2020

Réponse de la liste Grenoble en commun menée par Eric Piolle au Collectif J'aime ma poste

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous réponses aux quatre questions que vous avez adressées à la liste Grenoble en commun.

Au préalable nous tenons à rappeler notre volonté de conserver des bureaux de poste de proximité sur le territoire de la commune de Grenoble : dans de nombreux quartiers, leur rôle social et de présence publique est indispensable.

La Poste n'étant pas une compétence municipale, nous ne pouvons pas opposer notre veto à ces fermetures, néanmoins, la loi oblige la Poste à consulter la mairie en amont : lors du mandat précédent, l'équipe d'Eric Piolle leur a fait savoir à plusieurs reprises son opposition à tout plan massif de fermeture de bureaux. Pascal Clouaire, adjoint à la démocratie locale et au commerce de proximité s'est quant à lui exprimé publiquement à plusieurs reprises sur le sujet. L'équipe en place a également rencontré le collectif isérois de défense de la Poste et a toujours soutenu la mobilisation citoyenne et syndicale.

Dans notre projet nous avons indiqué notre volonté de faire de Grenoble une zone « hors fermetures de services publics » et de défendre les antennes des services publics nationaux. Nous nous opposerons à ces fermetures par tous les moyens dont nous disposons, en lien avec les agent-es, usager-es et habitant-es.

1. Serez-vous prêts à **rendre publics** ces documents dès les prises de contact de La Poste et à associer les usagers à vos réflexions ?

Oui, il est nécessaire d'associer les usager à la réflexion sur l'évolution du réseau des établissements de "la Poste" sur le territoire. La capacité d'innovation du territoire doit pouvoir s'exprimer pour construire des solutions innovante face à la disparition progressive du courrier et pour le nécessaire maintien de bureaux de poste sur l'ensemble du territoire et tout particulièrement dans les quartiers populaires ou quartiers vieillissants de la ville. Les bureaux de poste ont un double rôle : un rôle de proximité et de lien social et un rôle d'agence bancaire particulièrement rassurante, et importante, pour les personnes âgées mais aussi pour les plus précaires.

Dans ce cadre le partage de documents communicables peuvent devenir un élément de travail avec les collectifs d'usager-es. Oui nous sommes prêt-es à les partager.

2. Etes-vous prêts à vous **opposer à toute fermeture de bureau de poste, réduction d'horaires et suppression de services rendus** dans les bureaux de poste de Grenoble ?



Oui, comme indiqué dans le préambule, nous nous sommes toujours opposé-es à la fermeture des bureaux de poste et à la réduction des horaires qui préfigure une fermeture à plus ou moins long terme. Nous sommes prêts à soutenir les demandes des habitants d'avoir des horaires plus amples, plus adaptés aux actifs.

3. Sachant que les **relais poste urbains** réduisent la fréquentation dans les bureaux de poste ("justifiant" par la suite leur fermeture) et n'offrent qu'un sous-ensemble restreint de services, quelle est votre position par rapport à ces "alternatives" ?

Nous travaillerons avec la Poste pour que les bureaux de poste restent ouverts et soient en capacité de gérer eux-mêmes les colis postaux. Nous sommes prêts à réfléchir avec la poste pour identifier les alternatives à la réduction des horaires ou à la fermeture de bureaux de Poste notamment en termes de nouveaux services ou de mutualisation par exemple. Un territoire en transition doit pouvoir penser l'évolution des services dans une dynamique de territoire. C'est ce travail qui doit être lancé avec La Poste.

4. Quelles sont les actions que vous comptez mener pour **renforcer le service public postal** ?

Nous proposons de lancer un travail avec la Chaire Territoire en Transition (à Grenoble Ecole de Management) dans laquelle la Poste et la Ville sont partenaires, sur un territoire, par exemple le Bureau de Poste Jean Perrot ou Stalingrad pour envisager les évolutions en termes de nouveaux services qui permettraient de conserver les bureaux de poste sur l'ensemble de la ville, et d'associer les citoyen-nes et usager-es qui s'engagent à cette réflexion.

L'équipe de Grenoble en commun